



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

montant des pensions

Question écrite n° 42287

Texte de la question

M. Patrick Delnatte souhaite retenir l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le mécontentement de nombreux retraités suite à l'augmentation de leurs retraites de 0,5 %. Ils font valoir, à titre d'exemple, que cette augmentation qu'ils considèrent comme dérisoire ne couvre que 50 % de celle subie par les cotisations aux mutuelles au 1er janvier 2000. Parallèlement, ils rappellent que l'indice INSEE ne reprend pas les mutuelles dans leurs statistiques, Compte tenu du fait que beaucoup de retraités ont à leur actif plus de cinquante années d'activité professionnelle et ont donc largement cotisé, il lui demande si elle entend répondre aux préoccupations qui lui sont ainsi exprimées, et souhaite savoir si le Gouvernement envisage de prendre des mesures afin de mettre fin à l'érosion du pouvoir d'achat des retraités.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Delnatte](#)

Circonscription : Nord (9^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42287

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 février 2000, page 1239